



Corse et prix du tabac

Rubrique : actualités - Date : lundi 18 novembre 2002

Sous le titre « le tabac corse fait de la résistance » le Parisien de samedi signale que le régime spécial de l'Île de Beauté est « menacé par la réglementation européenne ». Expliquant qu'en Corse on paye le tabac moins cher que dans le reste de la France depuis un décret impérial de 1811, le journal précise que ce privilège « est mis à mal par l'UE » et que le 31 décembre « la période de transition décidée par Bruxelles touchera à sa fin ». Or d'après le journal « la pilule est difficile à avaler » car selon la Collectivité territoriale de Corse (CTC) « 500 emplois disparaîtraient » en raison de la concentration des bureaux de tabac plus forte que sur le continent et par ailleurs la Manufacture Corse Tabac « subirait le contrecoup de la baisse de la consommation ». Soulignant que Nicolas Sarkozy s'est engagé à défendre le dossier auprès de la Commission en raison de « l'enjeu économique et social (&) considérable » pour la Corse, le quotidien ajoute que les élus corses sont d'accord sur la solution du gouvernement qui propose un nouveau régime dérogatoire jusqu'en 2008, avec à cette date une augmentation de la TVA de 32 à 44% qui réduirait la différence de prix entre cigarettes corses et continentales